



**Comité de coordination ouvert GERPLA**

Membres présents : Béatrice (Authentique Azimut), Thierry (Tentative), Baptiste (Le Roucous), Paul (FASTE Sud Aveyron), Jean-Luc (Le Roucous), Arnaud (Le Roucous), Nunu (Le Roucous), Guillaume (7 vies), Solange (Le Roucous), Emilie (Brox), Emma (La ferme aux animaux), Eulalie (La lisière), Jean-Christophe (Prométhée 48), Yves (doctorant), Sheerazade (CAP), Sophie (Le Roucous), Natacha et Estelle (Educateurs voyageurs), Charlène et Ambre (La Maiz'), Louise (secrétariat).

Membres présents en visio : Yves (Interstices), Windia (projet en Guadeloupe), Sarah puis Christelle (Lou Merilhoun), Christophe (Duo Solidarités).

**Ordre du jour :**

1. Se retrouver : point sur les adhésions, point sur le questionnaire, état des lieux du GERPLA
2. Le GERPLA aujourd’hui : le renouvellement des forces vives, question de la gouvernance, mission, projets, attentes, demandes, commission des journées nationales, commission actions institutionnelles, Actes, évaluation externe

La réunion démarre par un tour de table : chacun.e se présente et nomme son lieu et sa fonction.

## **Etat des lieux par Louise**

43 adhérents à ce jour, environ 50 adhérents en moyenne chaque année dont 30-35 lieux actifs et une quinzaine d'adhérents individuels et/ou porteur.euses de projet. Environ 15-20 lieux présents depuis plus de 10 ans, adhérents socle.

Le Gerpla c'est aussi des temps forts : les journées nationales du GERPLA réunissent en moyenne 80 personnes comme ce fut le cas au Mont Joint cette année, ce sont des Actes édités à la suite des journées, qui rendent compte de la qualité des interventions et de l'ambiance de ces événements. 500 actes publiés chaque année, 10 par lieu actif, 3 pour les porteur.euses de projet. C'est important de les diffuser auprès des partenaires institutionnels, autres lieux etc. Si besoin d'en avoir davantage, il est possible d'en commander auprès du secrétariat.

Cette dernière année a aussi été marquée par les rencontres d'automne à La Feina dont le compte-rendu par Yves est disponible sur le site et sera bientôt édité en format papier. Ce temps fort a suscité beaucoup d'espoir chez les membres du Gerpla avec l'idée sinon d'une confédération des artisans du travail social, d'au moins permettre un terreau pour davantage d'échanges, de groupements, de mutualisation des moyens mais cet élan n'a pas donné de suite, pas de démarche commune à ce jour. Il semble que le bureau de la FNLV ait pris ombrage de certains malentendus en termes de communication et depuis ne manifeste aucune envie de coconstruire des projets avec le Gerpla. Nous devons faire le bilan de cet échec et penser l'avenir pour continuer à réfléchir à une union des forces.

## **Discussion sur la relation du Gerpla avec la FNLV :**

Solange : On peut se mettre de petits objectifs de mise en lien.

Paul : Beaucoup d'espoir de contacts, avec Gwen pas de débouchés, la FNLV fait cavalier seul pour le Vadémécum, il y a eu un travail avec FASTE, mais pas de partage avant de le publier. Gwen dit que le GERPLA n'a pas répondu, qu'il nous a invité.

Guillaume : Nécessité de se donner un agenda, d'avoir des rendez-vous et un horizon, d'avoir des invitations, qui vient qui ne vient pas ? Le vadémécum est en chantier ? Ils ont fait une tribune, soit ! Qu'est-ce qu'on aurait de commun ? Qu'est-ce qui pourrait se défendre ensemble ?

Thierry : Il y a un problème de communication, parfois les échanges vont passer par une personne, cela manque de lien entre la FNLV et le GERPLA. Il faudrait que dans les échanges avec d'autres

réseaux, l'ensemble des membres du GERPLA soit informé. Il y a un problème de communication interne au GERPLA qui pénalise le travail de collaboration avec d'autres réseaux.

Yves : Il y a aussi un problème de passage à l'acte, car l'envie et le besoin avaient bien été identifiés lors des journées d'automne, il y avait même des outils concrets qui avaient été donnés, mais la mise en acte est difficile.

Nunu : Cela fait partie du problème historique du GERPLA, nous prenons trop de temps pour agir, pour discuter...La FNLV il y a un capitaine sur le bateau, c'est le chef qui décide. Depuis 40 ans, on a plein de bonnes idées, mais nous n'arrivons pas à les concrétiser. Nous sommes dans la prise de temps du collectif.

Louise : Faut-il encore essayer ? Quelle est l'ambition ?

Jean-Luc : Nous avons toujours l'idée de l'ambition mais nous n'avons pas les moyens, on a le rêve d'une ambition....C'est une maladie normale des LVA historiques : difficulté de passer du charisme individuel des fondateurs, à un charisme collectif. Comment se débrouiller pour qu'il y ait un charisme collectif ?

#### Discussion autour de l'évaluation externe :

Natacha : Nous devions construire une commission, pour proposer une grille pour les évaluateurs et le département, j'ai envie de me mettre en route sur ces questions d'évaluation. Nous ne sommes pas où ils veulent nous faire passer et ce qu'ils veulent normaliser ne correspond pas à notre pratique.

Paul : Il existe des procédures en cours entre des lieux de vie et d'accueil et la haute autorité de santé (HAS) : nous les avons mis en procédure législative (deux procédures en cours). La direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et l HAS nous disent que tout va bien, car il y a un certain nombre de lieux de vie qui se plient à cette évaluation externe et cela se passe correctement. Par conséquent, ils ne comprennent pas notre entêtement à lutter contre ce type d'évaluation.

Thierry : Est-ce que nous sommes un syndicat ? Au-delà du militantisme. Est-ce qu'on a vocation à faire une formation aux pratiques en LVA ? Se former pour contrer les critères de l'évaluation externe ? Que faisons-nous en attendant si nous devons être dans les clous ?

Natacha : Faire venir un qualiticien qui pointe les manquements, le lieu de vie se plie et finit par répondre aux critères des établissements médico-sociaux, il faut un tableau des activités, des

tableaux de bientraitance et maltraitance, on finit par se montrer bon élève.

Thierry : Les documents sont normatifs, cela n'interdit pas à un lieu de vie d'avoir ses pratiques.

Louise : Ce qui est très difficile, ce sont les politiques territorialisées, selon les départements et les évaluateurs, les réponses sont très différentes. Selon les cas, des réalités sont très différentes, nous sommes reconnus dans notre spécificité par certains évaluateurs et départements, d'autres se font malmener par ces mêmes instances. Quel projet ? Quelle position politique par rapport à ça ?

Estelle : c'est là où il faut que la grille ne soit pas celle des établissements médico-sociaux. Une pour les LVA.

Nunu : Il faut être militant, comment instaurer une coutume qui pourrait faire force de loi ? Dans l'autre département on ajoute d'autres pratiques, nous sommes 10 % des lieux de vie. Notre évaluation cela va être cela. Nous allons faire les choses comme ça. Est ce que le département a besoin de nous ? Est-ce que nous avons besoin du département ?

Béatrice : J'ai été évaluatrice pendant 10 ans. Nous avons fait et rempli la grille avec ceux et auprès de ceux que nous avons évalué pour faire reconnaître les spécificités. A l'époque, il y avait des marges de manœuvre, on jouait avec les catégories. Nous devons aménager le cadre existant plutôt que de penser une nouvelle grille.

Jean-Luc : Je ne crois pas qu'on puisse aménager la grille actuelle, surtout celle de maintenant, plutôt insidieuse et subtile. Il faut avoir une position politique : la grille ce n'est pas possible. Il faut refuser la grille.

Thierry : A l'époque avec Tentative, nous avions fait appel à un juriste de l'URIOPS et avions mis en place notre propre grille. Ce n'est plus possible avec la nouvelle grille.

Louise : Deux voix possibles : refus par GERPLA de cette évaluation comme FASTE Aveyron, nous proposons une évaluation autre (grille). Je me permets de relayer la position de Benoit, que j'espère ne pas déformer mais selon lui, nous ne pouvons pas être juge et partie (produire une grille à partir du GERPLA qui évaluera les LVA). En attendant, des lieux sont coincés, ils risquent gros et de ne pas être réautorisés, certains lieux ferment, certains lieux ont le sentiment d'être bloqués, n'osent pas une position frontale. Cela pose la question de la position politique du Gerpla, comment protéger les lieux d'une menace de fermeture ?

Jean-Christophe : La nouvelle mouture est très fermée : peu de marges de manœuvre, protocoles importants. Pour l'instant on attend qu'il y ait des réponses au niveau de la DGCS et l HAS.

Nunu : J'ai bien connu des lieux emmerdés par leur département. Les Pyrénées Orientales faisaient chier un lieu, les lieux du même département et des départements voisins ont refusé d'avoir des accueils de ce département, cela a marché. Avoir des démarches actives. Importance d'installer une

coutume. Nous vous proposons cela. Nous ne faisons pas de compromis.

Natacha : Nous leur avons dit que nous n'accepterions pas certaines procédures. Sinon nous fermons. Ils ne vont pas définir notre travail. Le problème c'est que certains s'y plient. Une commission de combat, pas de conciliation. Le texte FNLV, il tape sur les séjours de rupture, il faut un droit de réponse, il faut renvoyer des contre points à la FNLV, ils ne représentent pas tous les lieux de vie.

Jean-Luc : Sommes-nous dans la même histoire ? Dans le même contexte ? Il évolue. Les LVA, les personnes ne sont plus les mêmes. Il faut interroger la prise de risque. Les lieux mythiques étaient des situations précaires volontaires et les positions étaient fermes sur la position politique. Comment pouvons avoir la même puissance de frappe aujourd'hui ? La radicalité politique n'existe pas. Chacun dirait : je peux fermer demain, je ferai autre chose. D'autres ne peuvent pas.

Louise : Est-ce que le GERPLA a une ambition politique : si un lieu est attaqué toute la force de frappe lui répond ? J'y aspire en tant qu'individu mais je ne sais pas si c'est la mission du GERPLA.

Béatrice : Nous avons mis 5 ans à avoir la conformité et on travaillait très bien. Depuis qu'ils viennent, ils nous font chier. La peur de fermer change nos rapports avec l'administration.

Christelle : Nous avons eu notre évaluation externe, nous avons récolté 8 étoiles, cela n'apporte rien, c'est tellement déconnecté et hyper administratif, cela ne sert à rien, cela nous a coûté cher, nous a pris du temps, cela serait important de revoir la grille. Les discussions avec le département ne sont pas liés à cette évaluation. Nous n'allons pas au combat, parce qu'avec notre département nous avons gain de cause par la discussion. Cela me gêne, nous nous sentons faibles parce que les gens qui nous ont évalué étaient chouette, mais cela peut changer. Nous sommes dépendants de leur vision.

Thierry : Au début nous n'avions pas de salaire. Quelle part de solidarités nous prenons ? Quand un lieu est attaqué nous réagissons. Ben non, moi je ne suis pas d'accord. Cela dépend de ce qui se passe dans le lieu. Comment sommes-nous solidaires ? Avec qui ? Pourquoi ?

Sheherazade : Je suis nouvelle dans l'ouverture d'un lieu de vie et dans ma présence au GERPLA. Au début c'était chouette, le LVA mais depuis un an, nous sommes beaucoup interpellés par le département, j'ai dit que nous pouvons arrêter au département, je ne suis pas dans les clous. Je cherche de la solidarité. Comment éviter l'isolement ? Quand j'interpelle les autres lieux de vie du Lot sur les 13 qui existent, je suis la seule au GERPLA, nous avons monté une association, tout le monde craque et finit pas accepter les exigences du département.

## **Proposition de loi et combats à mener**

Jean-Christophe : J'ai rencontré Madame Pantel, députée de la Lozère qui porte une loi<sup>1</sup>, nous allons devoir nous battre sur ce qui nous tombe dessus et d'avoir en amont pu dire nos pratiques.

Natacha : Il ne faut pas être seul, et pour moi, cela passe par écrire en commun. Je demande l'autorisation de donner les Actes au département (Louise lui répond que c'est absolument nécessaire, qu'il ne faut en aucun cas hésiter à remettre les Actes à des partenaires car cela fait partie de notre crédibilité).

Il y a des LVA mini-MECS. Je renvoie à de la théorie. Notre pratique a de la force pour montrer ce qui tient, revendiquer des positions de la politique sociale, revendiquer une position éthique du GERPLA.

Paul : Par rapport à l'évaluation, avec FASTE nous avons posé la question de la légalité de l'évaluation. Ils ont un argumentaire serré, nous nous refaisons coincer, c'est aussi aujourd'hui écrit noir sur blanc que l'autorisation est conditionnée à l'évaluation.

Louise : L'identité du GERPLA, ce sont des LVA artisanaux, une façon de penser l'artisanat du lien, très marqués dans la chartre, en envoyant notre chartre, on pourrait contrer l'évaluation en disant qu'elle ne permet pas répondre à cette chartre.

Solange : Et en ce qui concerne la demande d'honorabilité, faut-il ignorer ces demandes ?

Réponse de plusieurs participants : Non, nous y sommes obligés depuis le 1<sup>er</sup> octobre.

Thierry : Le problème n'est pas de savoir si l'évaluation est adaptée ou pas aux LVA, selon moi elle est inadaptée pour toutes les structures. C'est une évaluation inadaptée à la vie. Porter une critique au-delà des LVA : cette évaluation ne permet pas de s'assurer de la qualité de l'accueil.

Nunu : Nous sommes ailleurs, nous sommes au-delà, nous n'avons pas dans le GERPLA que des lieux qui ont l'autorisation.

Guillaume : Il nous faut une militance forte, il y a d'autres ailleurs pour accompagner les humains et leurs vulnérabilités. Le fait qu'il y ait plusieurs mouvements n'est pas un problème. Il faut écrire des textes communs. Produire des écrits de la théorie, selon moi, on ne peut pas être juge et partie. Mais nous sommes valables et avons à le faire entendre.

Yves : Evaluer : étymologiquement donner de la valeur. Mettre de la valeur.

Le nombre n'est pas la force, exemple de FASTE, force de frappe juridique, a obtenu beaucoup.

La FNLV n'est pas plus forte que le GERPLA. Il faut ouvrir des passerelles avec le savoir universitaire : il y a trois articles cette année sur les lieux de vie. C'est mieux qu'il y a 3 ans.

---

1- Voici la proposition de loi dont parle Jean-Christophe  
[https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/textes/l17b1633\\_proposition-loi.pdf](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/textes/l17b1633_proposition-loi.pdf)

Christophe de Duo solidarités nous rejoint et se présente.

### **Les commissions et leurs rôles respectifs**

Louise : Il y a le sujet sur l'évaluation mais aussi celui de la tarification (certains départements veulent revenir au minimum 14,5 taux horaire du SMIC avec des demandes de justification de plus en plus argumentées (cf. document en annexe). Peut-être que la commission Actions institutionnelles a à se pencher sur ces questions. Natacha, Guillaume, Jean-Christophe, Sheerazade, Béatrice, Solange, Estelle, Eulalie et peut-être Thierry T souhaitent en faire partie. Si d'autres personnes souhaitent les rejoindre, iels sont les bienvenu.es.

Christelle : Question pratique, comment fonctionnent les commissions ?

Louise : Sous la forme de conférences téléphoniques via OVH, une fois par mois ou tous les deux mois, selon les besoins et l'actualité, c'est à la commission de penser son rythme et son organisation. Aujourd'hui, les trois instances qui fonctionnent correctement au Gerpla sont le comité de coordination même si nous avons besoin de nouveaux membres, qui se réunit une fois par mois, l'atelier qui est le comité de rédaction des Actes qui se réunit en moyenne une fois par mois entre le mois d'août et le mois de mai de l'année suivante, la commission Journées nationales qui se réunit une fois par mois à partir du mois de novembre jusqu'au mois de mai.

Natacha : Je souhaite rappeler l'importance de distribuer les actes, de montrer que ce n'est pas de la blague, importance de donner la Chartre du Gerpla également.

Louise : Oui, il faut distribuer les actes, ne pas hésiter à donner les anciens.

Thierry : Distribuer les Actes ce n'est pas suffisant. Nécessité de mettre en place de la militance.

Natacha : Il faut les acculer, montrer les manquements de nos départements.

Solange : Je souhaite tirer la sonnette d'alarme, pour que le CC soit plus vivant. En principe 2 heures le jeudi, le but est de remettre à jour, donner les infos, décider d'une chose ou l'autre mais faire en sorte que les débats aient lieu dans les commissions.

Yves : Les commissions sont très autonomes, même si nous ne sommes pas là tout le temps, il y a de la souplesse, nous pouvons en faire partie.

Louise : Donc si je résume l'objectif de la commission Actions institutionnelles est de parler évaluation et tarification, mais peut-être aussi la question de notre stratégie politique : droit de réponse aux députés, départements, Etat. Se pose également la question de notre communication : interne au GERPLA ou ouverte à d'autres collectifs ?

## **Organisation des commissions**

- comité de coordination 2h premier jeudi du mois
- commission Actes : Emma, Natacha, Thierry, Sarou, François,
- commission JN : Sheerazade, Emma, François (lieu accueillant), Louise, Thierry T ?
- commission Actions institutionnelles (autour de l'évaluation, la tarification et autres actualités) : Natacha, Guillaume, Jean-Christophe, Sophie, Estelle, Sheerazade, Béatrice, Solange, Christelle, Eulalie, Thierry T ?
- commission porteur.euses de projet ( boîte à outils législatifs, soutien partage d'expérience : Thierry B., Thierry T. ?
- commission veille juridique : Jean-Christophe, Paul, Christophe ?

Il est décidé d'avoir un rapporteur de commission dans chaque CC.

## **Débat autour du risque d'intégration des LVA dans le schéma départemental**

Sheerazade : Les LVA du Lot ont été invitées en priorité à une réunion d'information sur le schéma départemental, afin de préparer la Conférence de l'ODPE du 21 novembre ? Cette conférence vise à partager le diagnostic, les axes de réflexion, ainsi que les groupes de travail pour le prochain schéma. Tous les LVA, ainsi que d'autres partenaires, seront conviés à y participer.

À l'issue de cette rencontre, deux LVA du lot, sélectionnées par leurs pairs, représenteront l'ensemble des LVA du Lot.

Solange : Nous aussi nous avons été invités par le département pour réfléchir sur le schéma départemental, travail sur des ateliers, pendant deux ans, il n'est rien sorti de ces journées de travail. Rien ne revient du bas. Les réseaux peuvent se croiser, adhérer à titre individuel, discuter ensemble

Christophe : Il faut quand même se poser la question de réagir sur la loi de Vautrin : intégrer dans le schéma départementaux, avec la tribune de la FNLV. Qu'est-ce qu'on en fait ?

Thierry : Ce sont des grandes messes quand nous sommes invités aux réunions sur le schéma départemental. Tout cela renvoie en réalité au paradoxe de la loi du 2 janvier 2002: c'est le département qui doit donner l'autorisation et en même temps, les lieux de vie sont hors du schéma départemental. Il est logique pour le département que nous fassions partie du schéma car c'est lui qui nous autorise. Mais cela pose la question de notre indépendance.

Jean-Christophe : Nous participons depuis longtemps au schéma départemental, les choses

changent, depuis un an. Ils demandent des relevés de compte, cela se verrouille, ils suspectent des malversations. Les départements veulent prendre le pouvoir. Il y a une pression forte sur les lieux de vie. Vous allez faire ce que nous vous disons. Vous allez obéir.

Nunu : Lorsque j'étais invité à ces grands messes, j'y allais pour dire que nous ne faisons pas partie du schéma. Pour l'instant le projet de loi n'a pas évolué. Nous venons dire que nous ne sommes pas d'accord pour en faire partie.

Paul : Par rapport au projet de loi Vautrin, Faste prépare une lettre, une prise de position pour dire que l'intégration des lieux de vie et d'accueil dans le schéma départemental est une fausse bonne idée, ce sont les accueillis qui vont souffrir.

Béatrice : Et c'est le fondement des lieux de vie qui est en jeu : nous ne sommes pas soumis au département. Il faut qu'on puisse continuer à travailler par convention, c'est important.

Emilie : Lors de ces grands messes, c'est important d'expliquer pourquoi nous n'y allons pas. Car nous ne sommes pas concernés par le schéma départemental. Il ne faut pas se soumettre au département.

Natacha : De notre côté, nous y allons, pour prendre la température, nous participons aux commissions cas complexes dans le Puy de Dôme, mais nous refusons d'être intégrés dans le schéma départemental.

Arnaud : Il y a des commissions au niveau local ou régional qui permettent de se rencontrer et de faire poids localement face aux autorités. Comme chaque département interprète à sa manière les lois et décrets, c'est compliqué d'apporter des réponses nationales à chaque sujet.

Louise : Il y a aussi la commission porteur.euses de projet au sein du Gerpla qui est restée au point mort jusque là. Oser propose des formations à destination des porteur.euses de projet et je crois ont reçu leur agrément de centre de formation d'ailleurs, la semaine prochaine, il y a une journée de réflexion sur les cas complexes (le 14 octobre).

Guillaume : Il faut passer au concret, il faut que les salariés de Oser et Gerpla puissent plus communiquer pour avancer ensemble. Il faut que Louise tu te mettes en relation avec Marion.

Natacha : pour Oser, ce serait bien de mettre en place une formation sur les LVA, sur nos identités.

Thierry : S'il y a une commission de porteurs de projet, je veux bien participer

Béatrice : C'est absolument nécessaire de travailler ensemble notamment OSER et le GERPLA.

Estelle : On pourrait envisager de réunir Oser et le Gerpla sur la commission pour les porteur.euses de projet

Jean-Christophe : Je me permets de revenir sur la proposition de loi de Madame Pantel qui nomme très clairement la nécessité de professionnalisation dans les LVA, il y aura plus de contrôles

financiers et de contrôle des diplômes.

Louise : A ce jour, il n'y a pas de commission juridique, assurant une veille juridique. En règle générale, Paul m'alerte et je transmets.

Christelle : Je vais devoir vous laisser mais je reviens vers Louise pour m'impliquer plus.

Arnaud : Je propose que le lieu du Roucous soit un lieu possible d'écriture de projets, c'est très sympa de vous accueillir ici.

Béatrice : Je comprends le sentiment de solitude de Sheerazade: être accompagné.e individuellement par quelqu'un du GERPLA, cela donne de la force.

Louise : Si je comprends bien, on pourrait écrire sur les projets/propositions de loi et sur l'évaluation . Mais comment ? Une lettre ouverte, en lien avec la tribune de la FNLV ? Qui écrit ?

Arnaud : Cela renvoie aussi à la question de comment faire vivre le Comité de coordination ?

Louise : Les forces s'essoufflent, le CC a peu de matière.

Estelle : Est-ce qu'il faudrait penser limiter le nombre de CC ? Tous les mois, c'est peut-être trop ?

Emma : Peut-être qu'il faut qu'ils soient moins fréquents et plus ouverts avec des CC en présentiel quand on peut. Cela permettrait de redonner une place plus importante aux commissions.

Solange : C'est quand même important de se voir au moins une fois par mois s'avoir comment cela va, c'est important pour Louise qui est seule et a besoin de retours. Mais peut-être que sa durée peut être raccourcie quand il n'y a pas beaucoup d'actualité.

Thierry : Il faudrait aussi qu'il y ait au moins un rapporteur de chaque commission pendant le CC

Solange : De manière à ce qu'il n'y ait pas toujours les mêmes personnes

Thierry : Et mettre en place un relevé de décisions car souvent on prend une décision et elle est questionnée au CC suivant.

Lecture de la tribune de la FNLV qui a été écrit sans sollicitations, sans communication, sans concertation et qui exclut certains LVA et les séjours de rupture.

Thierry : C'est embêtant mais nous avons raté notre communication avec la FNLV et n'avons pas réagi à leurs demandes ou mal. Par ailleurs, je suis fatigué que l'existence de nos LVA viendrait uniquement de la prise en charge de cas complexes. On accueille tout public et parfois, c'est agréable d'avoir un.e accueilli.e un peu moins difficile que les autres. Bref, si vous pensez à un LVA pour vieux cons permanents, je suis preneur.

Natacha : Il y a la question de qui écrit une réponse au texte de loi pour soutenir la pratique des LVA. Cela peut être intéressant à faire paraître dans les revues spécialisées.

Paul : Il faut penser une stratégie globale vis-à-vis du projet de loi de Madame Pantel, car c'est globalement consensuel ce genre de proposition donc pour le moment on va les informer de notre

position.

Louise : je me charge d'envoyer le texte original de travail préparatoire au projet de loi et lien vers la proposition de loi de Pantel à tous les adhérents avec possibilité de réagir. Paul va produire un premier écrit. D'autres également, je peux collecter les écrits et les renvoyer à toutes les personnes ayant participé à l'écriture et la commission actions institutionnelles se charge de la synthèse et de la soumettre à l'ensemble des adhérents. Je m'occupe de vous envoyer un framadate pour la première date de la commission Actions institutionnelles.

### **Conclusion :**

Arnaud : c'était un CC riche et bien peuplé, l'organisation était au top.

Solange : Ce CC ouvert au Roucous me plaît bien. Merci Benoît d'y avoir pensé. En espérant que cela donne de l'élan. Il y a bien sûr la question du temps à consacrer. On peut en faire d'autres, régulièrement.

Sheerazade : J'aimerais bien qu'on rende compte des réponses au questionnaire pour qu'elles soient lisibles. Je voudrais savoir si plusieurs lieux peuvent se réunir pour organiser des journées (réponse collective : oui bien sûr) Dans ce cas, il y aurait la possibilité de les organiser en 2027 dans le Lot.

Emilie : Merci pour l'accueil et le partage de réflexions

Natacha : J'ai de l'engouement pour les CC en réel. Découvrir un lieu, ça rend les choses réelles.

Jean-Luc : Se retrouver, c'est toujours sympa. Puisqu'on vient d'en parler, dans les journées nationales sur le corps, il faudrait ne pas oublier la notion de corps institutionnel.